

NOMINATIONS 2022
DE PRÊTRES ET DIACRES
POUR LE DIOCÈSE DE BLOIS

Monseigneur Damien STAMPERS, à compter du 1^{er} septembre 2022, est déchargé de sa mission de doyen du Blaisois. Il est nommé pour une durée de trois années renouvelables curé *in solidum* du secteur pastoral de Herbault-Onzain-Chouzy, et Modérateur des secteurs de Herbault-Onzain-Chouzy, Blois Saint-Pierre – Saint-Joseph et Fossé-Villerbon.

Il demeure Vicaire général Modérateur.

Monsieur l'abbé Didier-Marie de LOVINFOSSE csm, à compter du 1^{er} septembre 2022, est nommé, avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint-Martin, Vicaire général Mission.

Il demeure dans ses autres fonctions.

PRÊTRES FIDEI DONUM

Monsieur l'abbé Atchimon Rodrigue Marie-Eugène BISSY, prêtre *fidei donum* du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire), jusqu'ici curé du secteur pastoral de Herbault-Onzain-Chouzy, est reconduit dans cette mission à compter du 1^{er} septembre 2022 comme curé *in solidum* pour trois années éventuellement prorogeables.

Monsieur l'abbé Yves JEAN-PIERRE, *fidei donum* du diocèse de Jérémie (Haïti), est nommé à compter du **1^{er} juillet 2022** vicaire de l'ensemble pastoral Romorantin – Neung-sur-Beuvron.

Monsieur l'abbé Marc EKRESSIN, prêtre *fidei donum* du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire), à compter du 1^{er} septembre 2022, est nommé avec l'accord de l'évêque de Yopougon, curé *in solidum* modérateur de l'ensemble pastoral Lamotte-Beuvron – Salbris pour une durée de trois années renouvelables.

Monsieur l'abbé Yves Magloire OLLOUÉ IBO, prêtre *fidei donum* du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire), à compter du 1^{er} septembre 2022, est nommé avec l'accord de l'évêque de Yopougon, curé *in solidum* de l'ensemble pastoral Lamotte-Beuvron – Salbris pour une durée de trois années renouvelables.

Monsieur l'abbé Clément MELESS AGNIMEL, prêtre *fidei donum* du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire), à compter du 1^{er} septembre 2022, est déchargé de sa mission de vicaire du secteur pastoral d'Herbault-Onzain-Chouzy.

Il est nommé vicaire des secteurs pastoraux de Saint-Pierre – Saint-Joseph et Fossé-Villerbon.

Liste arrêtée au 1^{er} juin 2022.

Publication officielle dans le numéro de juin 2022 d'*Église en Loir-et-Cher*.

NOMINATIONS 2022
DE PRÊTRES ET DIACRES
POUR LE DIOCÈSE DE BLOIS

AUTRES PRÊTRES DU DIOCÈSE

Monsieur le chanoine Étienne AMIENS, à compter du 1^{er} septembre 2022, est nommé curé du secteur pastoral de Chambord pour une durée de trois années renouvelables.

Monseigneur Didier BOULAY, à compter du 1^{er} septembre 2022, est déchargé de sa mission de curé *in solidum* modérateur des secteurs pastoraux Blois Saint-Joseph – Saint-Pierre de Cabochon et Fossé-Villerbon.

À cette même date, il est nommé vicaire des secteurs pastoraux de La Ville-aux-Clercs, Pezou, Vendôme - Madeleine et Notre-Dame des Rottes. Il sera également chargé du suivi des prêtres *fidei donum* et de la pastorale des Migrants pour trois années renouvelables.

Monsieur le chanoine Paul BOULLE, à compter du 1^{er} septembre 2022, est prorogé pour trois ans dans ses fonctions de curé du secteur pastoral de Droué-Mondoubleau.

Monsieur l'abbé Pierre-Marcel CHARTIER, à compter du 1^{er} septembre 2022, est nommé doyen de Beauce Val-de-Loire pour trois années renouvelables et membre du Conseil épiscopal. Il demeure curé des secteurs pastoraux de Mer, Muides-sur-Loire et La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine.

Monsieur l'abbé François CORDIER, à compter du 1^{er} septembre 2022, est déchargé de sa mission de doyen de Beauce Val-de-Loire et de membre du Conseil épiscopal. Il est nommé prêtre accompagnateur de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique pour une durée de trois années renouvelables. Il demeure curé *in solidum* modérateur des secteurs pastoraux de Selommes, Morée, Oucques, Josnes - Marchenoir et Ouzouer-le-Marché.

Monsieur le chanoine Vincent DELABY, à compter du 1^{er} septembre 2022, est reconduit pour un an dans sa mission de recteur de la basilique Notre-Dame de la Trinité. Il est nommé en outre doyen du doyenné du Blaisois pour trois années renouvelables et membre du Conseil épiscopal.

Monsieur l'abbé Nicolas PELAT, à compter du 1^{er} septembre 2022, est reconduit pour trois ans dans sa mission de curé de l'ensemble pastoral Romorantin – Neung-sur-Beuvron. Il est chargé de mettre en œuvre la restructuration pastorale du doyenné de Sologne. Il demeure doyen du doyenné de Sologne et membre du Conseil épiscopal.

—

Liste arrêtée au 1^{er} juin 2022.

Publication officielle dans le numéro de juin 2022 d'*Église en Loir-et-Cher*.

– Page 2 / 2 –